

LA MOBILISATION NE FAIBLIT PAS

Les AESH aspirent à exercer leur métier dans des conditions dignes. Elles et ils contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Pourtant, le ministère poursuit son attitude méprisante en leur imposant : **précarité, salaire insuffisant, temps incomplets, PIAL** qui dégradent leurs conditions de travail, **saupoudrage de l'accompagnement** des élèves...

Les AESH manquent cruellement de reconnaissance de la part de l'institution.

L'obtention d'un statut pour les AESH sera une victoire pour l'ensemble des personnels du service public d'éducation !

Dans notre académie, les AESH nommés sur plusieurs établissements, ne bénéficient le plus souvent pas du remboursement de leurs frais de transports.



Les revendications des AESH sont plus que jamais légitimes !



- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière,
- leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous et toutes les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement correspondant pleinement à leurs besoins.

C'est pourquoi l'intersyndicale (FSU, CGT, SUD, SNALC) appelle à faire du **mardi 5 avril** une grande journée nationale de grève et de mobilisation dans les départements et académies.

GRÈVE le mardi 5 avril

Rassemblements dans l'académie :

- **Lyon 13 h : devant le rectorat**
- **Saint Etienne 12 h 30 : devant la DSDEN**